

image

Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

Projet de vie de la crèche



"Les Pîchounnets"

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

contact@image-interco.be | www.image-interco.be | Fax: 081/40.91.61

Rue de la Poste 31

5310 LEUZE

☎: 081/51.39.43 (rez-de-chaussée)

081/51.39.53 (étage)

0476/86.96.15 (responsable)



Nous vous souhaitons la bienvenue à vous et à votre enfant à la crèche « *Les Pitchounets* » de Leuze.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son bon développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez notre partenaire dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons donc à découvrir notre «Projet de Vie»; il précise nos modalités de fonctionnement, il est aussi le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous nous sommes données, de ce qui fait sens pour nous, de notre volonté de rechercher continuellement toutes les conditions pour un accueil de qualité.

QUI SOMMES-NOUS ?

«*Les Ptichounets*» est une crèche de l'**intercommunale IMAJE**, agréée par l'ONE pour une capacité de 42 places. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 18 h 30.

La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Les enfants sont accueillis par une **équipe de puéricultrices diplômées** dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe, dans le soutien de ses différentes acquisitions.

Deux personnes sont chargées de l'intendance, réceptionnent les repas et les préparent; elles assurent également le nettoyage des locaux.

Disponible et à l'écoute des parents, le **travailleur médico-social (TMS)** est garant du bien-être et l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche. Il est chargé de la gestion d'équipe et des tâches administratives mais participe également à la vie quotidienne avec les enfants.



PRINCIPES QUI ANIMENT NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Le premier principe qui fonde le travail des puéricultrices est **LA CONTINUITÉ** dans les actes posés. La continuité est d'offrir de la stabilité et de la constance au tout-petit. Ce qui est bien connu de lui le sécurise. Nous sommes vigilants à la continuité dans nos façons de faire comme, par exemple, ne pas interrompre un soin corporel, un moment de repas ou les temps d'échange « adulte-enfant ». La cohérence des pratiques s'inscrit dans cette logique comme par exemple, le fait que les changes se font à l'identique ; d'une collègue ou de l'autre, les gestes sont les mêmes.

L'entrée à la crèche est un grand changement pour le tout-petit ; de nouvelles personnes, autres que papa et maman, de nouveaux lieux, de nouveaux bruits... C'est souvent l'une des premières séparations avec ses parents.

De manière à réduire le nombre de personnes auxquelles doit se familiariser le tout-petit, un nombre limité de puéricultrices sont attachées spécifiquement à la section (« référentes de section »). Idéalement, durant tout le cycle de crèche, ce seront les mêmes puéricultrices qui prendront en charge les enfants d'un même groupe d'âge¹.

L'enfant est donc accueilli au sein d'un petit groupe, dès la familiarisation et ce, par une puéricultrice en particulier. Cette dernière suivra l'enfant dans son quotidien à la crèche, s'occupant de le changer, de lui donner son repas, de l'accompagner au lit et, idéalement, de le lever de la sieste. Cela lui permet de bien connaître l'enfant (ses habitudes, ses rythmes,...). Chacune des puéricultrices est vigilante au respect du rythme de chaque enfant, tant dans les habitudes de sommeil qu'au niveau des différents besoins.

En tant que parents, vous serez amenés à côtoyer et échanger avec toutes les puéricultrices lors des accueils et des retours. N'ayez crainte de partager les informations concernant votre enfant à la puéricultrice présente même si vous la connaissez un peu moins. Outre les transmissions orales, nous disposons d'une « feuille de jour » et d'un cahier de communication, deux outils qui nous permettent de faire circuler l'information.

¹ Sous réserve toutefois des inévitables changements d'équipe liés, le plus souvent, à un écartement prophylactique, une incapacité de travail ou un changement d'affectation.

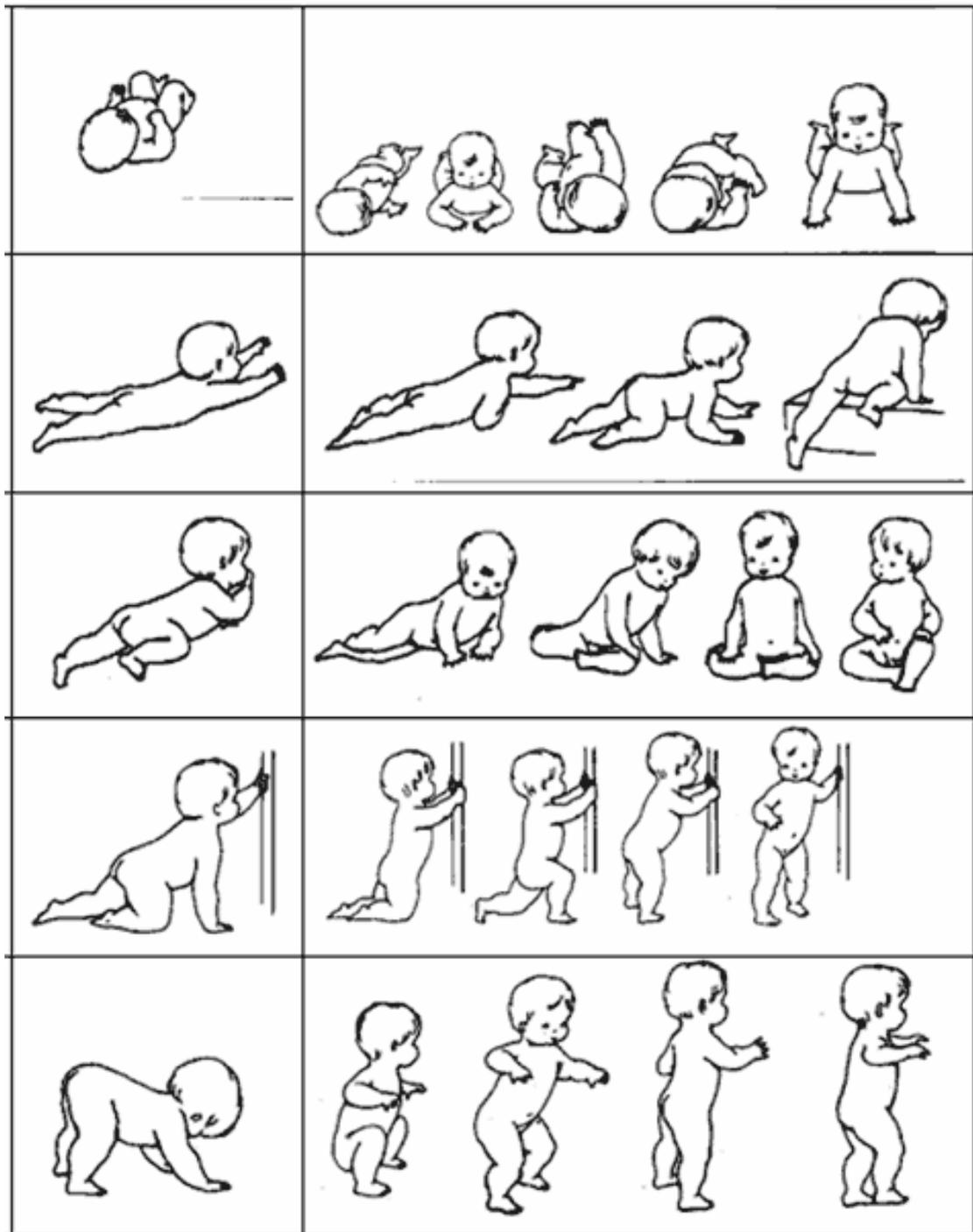


Schéma du développement psychomoteur, Emmi PICKLER

Un deuxième principe : le bien-être de l'enfant passe par ses activités motrices libres.

C'est pour cette raison que les puéricultrices n'interviennent pas directement sur les apprentissages du tout-petit.

Les espaces sont organisés pour que l'enfant puisse faire des explorations qui le conduiront à faire correctement les acquisitions fondamentales.

En étant d'abord sur le dos, en le laissant se retourner progressivement, à faire plus tard quelques essais de ramping (à reculons avant d'avancer...), en allant chercher les objets qui l'intéressent, à se mettre sur les genoux, à quatre pattes, et puis, à s'asseoir tout seul.

Et ce n'est qu'à ce moment que les puéricultrices mettront l'enfant en position assise car il saura alors toujours se remettre en action et rester libre de ses mouvements.

Un autre principe important est **LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE** chez l'enfant.

Très tôt, nous privilégions la place active de l'enfant, par exemple, en lui laissant la possibilité de gérer ses interactions, en lui permettant de se mouvoir, de circuler selon son gré, de rejoindre la fenêtre ou l'espace de psychomotricité s'il en a envie. Le système de libre service au moment des repas ainsi que le ramassage des gobelets de soupe par les enfants eux-mêmes sont d'autres initiatives allant dans le sens du développement de leur autonomie.

Le rôle des puéricultrices est de permettre à l'enfant de faire par lui-même plutôt que de lui faire faire des choses. Elles sont assises au sol et ce, afin que l'enfant qui se déplace puisse venir vers elles et repartir facilement. Les gestes posés au quotidien, bien que spontanés et naturels, s'appuient sur une réflexion.

La communication verbale et gestuelle est importante, tous les contacts se veulent attentionnés et respectueux. Les puéricultrices racontent à l'enfant ce qui se passe pour lui et autour de lui, l'encouragent et le félicitent à chaque nouvelle étape.

Lorsque l'enfant est en insécurité, elles veillent à être assises à côté de lui ou à le prendre dans leurs bras pour le réconforter, elles lui parlent, le rassurent, verbalisent ses émotions, lui permettant ainsi de comprendre ce qu'il ressent et de le rassurer sur ses propres capacités à surmonter une difficulté.

Un peu comme un phare, les puéricultrices essaient que leur présence éclaire le jeu de l'enfant, elles portent intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Elles veillent à garder une « juste distance », celle qui laisse l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu, tout en restant disponible pour lui, tout en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et la parole.

Nous accompagnons l'enfant dans son développement, lui permettant de se construire dans un environnement bienveillant. Nous mettons en place un environnement où il pourra grandir, se nommer, se définir, être en relation avec les autres au sein du milieu d'accueil...

Par contre, pour éviter tout malentendu, nous n'avons pas l'ambition de lui apprendre des contenus et des compétences. Nous laissons à l'école le soin de lui apprendre à écrire et à dessiner. La crèche est une porte ouverte sur une multitude de découvertes mais en aucun cas sur des processus d'apprentissages.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, le passage de section, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et de ses ajustements,

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE, formation à la réanimation prodiguée par les infirmières d'IMAJE) et d'une journée pédagogique (ainsi que deux après-midi) par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter le travailleur médico-social de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

Il est également possible aux parents de prendre contact avec la direction assurée de manière conjointe par :

> Madame GEORGERY, Secrétaire Général f.f. (081/40.91.63),

> Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66).

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1^{ier}, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).



QUATRE SECTIONS

La crèche s'organise en quatre sections. Chacune des sections vise à répondre aux besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants. Chacune de ces sections est encadrée par deux ou trois puéricultrices.

Les enfants changent de section en groupe, en fonction de leur âge, de leur développement psychomoteur et de leur évolution générale. Ils sont alors accompagnés par une puéricultrice qu'il leur est familière.

Au premier étage

L'espace des tout-petits



Les enfants âgés de moins d'un an fréquenteront d'abord cet espace.

Les tout-petits peuvent y grandir en sécurité, dans un environnement adapté à leur âge.

Pour les enfants qui ne pratiquent pas encore le tourner rouler, ils seront installés au sol, sur des tapis d'éveil ou des coussins, au sein d'un grand parc à même le sol. Les bébés sont mis dans des positions confortables et adaptées à leur niveau de développement psychomoteur.

Progressivement, ils passeront de l'enroulé à la position sur le dos avec cette découverte de leurs propres mains, du tourner rouler à la position du parachute, des déplacements comme un lézard au « quatre pattes », de la position assise à la position debout... jusqu'à la marche.

Nous encourageons l'éveil à des sensations tactiles et sonores différentes. Les jeux proposés varient (mous, en tissu, durs, en bois, en plastique, ...).

L'espace de jeux est bien délimité pour que les tout-petits puissent se sentir plus en sécurité.

La puéricultrice s'installe volontiers au milieu des enfants de manière à assurer leur sécurité psychique et physique.

Le doudou et la tétine sont disponibles à l'enfant, ce qui restera valable tout au long de son séjour.

Des relax sont disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvements, ils sont utilisés le moins possible (utilisés notamment pour le repas des enfants de moins de neuf mois n'ayant pas encore acquis la position assise).

L'espace des « petits » moyens

Les enfants accueillis dans cet espace sont âgés de +/- 12 à 18 mois.

À ce stade, les enfants développent leurs capacités motrices. Ils ont un besoin accru de se mouvoir, d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences et prennent conscience des limites tout en étant avide de découvrir leur environnement. Un espace varié est proposé où ils peuvent circuler à l'aise pieds nus, ce qui leur permet une meilleure préhension au sol.

Des tapis de sol,
des matelas
d'épaisseurs
différentes,
une cabane sous la
table,
des coussins,
des miroirs,
des contenants,
des blocs de
psychomotricité,
...



Cet environnement permet aux enfants de le découvrir et de l'occuper.
Les jeux évoluent : jeux à tirer, à pousser, jeux d'encastrement, instruments
de musique, gros blocs à empiler,
Ils vont également jouer dans la « salle des balles » du rez-de-chaussée.



Au rez-de-chaussée

L'espace des moyens

Les enfants accueillis dans cet espace sont âgés +/- 18 à 24 mois.

Ils y découvrent une organisation, un espace et des jeux adaptés à leur développement. Pas à pas, ils apprendront à avoir des journées plus rythmées, à manger sur des petites chaises, à table avec les copains, à manipuler la cuillère et le gobelet.



La section dispose d'un espace « jardin », ce qui permet de jouer dehors, de découvrir la nature. Nous sortons dès que c'est possible. En fonction de la météo, les vêtements sont adaptés : bottes et veste chaude ou chapeau et crème solaire (crème solaire à mettre avant l'arrivée à la crèche et à nous laisser pour la journée !).



Pour la sieste, le hamac fait place au lit à barreaux (surveillance de la sieste par un adulte en permanence). Danser, faire une ronde, taper dans les mains, profiter de jeux d'eau quand il fait chaud, peindre, manipuler de la pâte à sel, de la plasticine, des puzzles,... en petits groupes. Une petite bibliothèque est mise à disposition. C'est le plein de découvertes !



L'espace des grands

Cet espace accueille les enfants les plus âgés (2 ans et plus).

Il est aménagé pour que les enfants puissent se déplacer librement en se sentant en sécurité. Pendant les moments de jeux, les doudous et/ou les tétines sont disponibles selon le désir de l'enfant.



Les jeux et les activités sont diversifiés : poupées, déguisements, caisses, camions, plasticine, peinture, puzzle, collages... Autant de propositions faites en fonction de l'intérêt des enfants. Il n'y a pas de bricolage en tant que tel (pas de cadeau pour la fête des mères et des pères) mais de la découverte de matières, de « techniques » (peinture aux doigts, avec des bouchons, des éponges...).



Les enfants ont des moments de jeux libres dans la « salle des balles », dans les jardins attenants et partent également en promenade sur le Ravel ; le but de la promenade est d'aller voir les poules, les moutons et autres animaux du voisinage.

La cabane à livres

A la crèche, il y a des livres...

Parce que lire, c'est rêver, c'est partager, c'est avoir du plaisir.
Et c'est un formidable vecteur d'apprentissage du langage !!!



La « cabane à livres », c'est un écrin dédié aux livres et à l'imaginaire. De part sa localisation, elle est attachée à la section des grands ; il y a aussi une petite bibliothèque permanente chez les moyens tandis que des livres sont mis régulièrement à disposition des « petits » moyens. Car il n'y a pas d'âge pour lire et encore moins pour écouter des histoires.

Les livres ainsi mis à disposition sont de seconde main ; l'enfant peut dès lors les manipuler à sa guise, les sentir, les toucher, les mordiller, tourner les pages, montrer du doigt, nommer, identifier et... progressivement, apprendre à respecter ces objets si particulier.

Nous empruntons également des livres à la bibliothèque d'Eghezée. Et puis, nous avons aussi nos « best sellers » de la crèche. Tout cela contribue à des moments de lecture quotidiens riches et variés.

Les espaces extérieurs

Trois espaces jardins clôturés et un « jardin d'hiver » (salle des balles)

À prévoir
en fonction de
la météo :
bonnet,
gants,
écharpes,
manteaux,
chaussures,
chapeau, crème
solaire.



Lorsque le soleil est généreux, il est utile que le parent enduise déjà de protection solaire son enfant avant l'arrivée à la crèche et qu'il nous fournisse un tube afin que nous puissions renouveler la protection en cours de journée.



ACCUEIL PERSONNALISE

Quelque soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare.

Au moment de l'accueil à la crèche, les parents sont invités à compléter un livret intitulé « *A mon rythme, à la crèche* » qui inventorie le type de repas consommé, ses habitudes alimentaires, ses rythmes, ses activités d'éveil préférées.

Il s'agit, pour les puéricultrices, d'un outil précieux pour apprendre à le connaître.



En prélude à l'entrée en crèche, nous organisons un temps d'apprivoisement... Ce qui est appelé couramment **la familiarisation** !



Qu'est ce que signifie « apprivoiser » ?

C'est une chose trop oubliée, dit le renard.

Cà signifie « créer des liens... »

Extrait - « Le Petit Prince », Antoine de Saint-Exupéry

La période de familiarisation est importante car c'est l'occasion pour l'enfant de se familiariser en douceur avec son nouveau milieu d'accueil et de créer des liens avec la (les) puéricultrice(s) qui va (vont) l'accompagner et ce, en présence de ses parents.

Cela permet à ses parents de livrer leurs questions, leurs attentes et leurs craintes inhérentes au fait de confier leur enfant à d'autres personnes. Cela leur permet également de se faire une idée de la vie en collectivité, de connaître l'équipe qui va s'occuper de leur enfant, de transmettre les informations pertinentes le concernant et de laisser une place symbolique de sa présence au sein du milieu d'accueil.

Cela permet aux puéricultrices de faire connaissance avec l'enfant, de découvrir ses habitudes, ses rythmes,... Et donc, la familiarisation est un « espace temps » où se construit une relation de confiance entre les parents et l'équipe, élément essentiel pour l'enfant.

Les parents apportent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, tétine, vêtements de rechange, biberon, lait, pommade pour le siège, antipyrétique), le tout inscrit avec le prénom de l'enfant. Le panier de l'enfant est préparé avant son entrée.

La **période de familiarisation** s'étale sur neuf jours consécutifs (quel que soit le contrat horaire de l'enfant), du mardi au vendredi de la semaine suivante, avec des temps de présence du (des) parent(s) la première semaine et des temps de présence en crèche de plus en plus long la deuxième semaine. S'ajoutent progressivement des temps de sieste, de repas... pour arriver à l'horaire prévu suivant le contrat horaire.

MARDI **Séance 1** - 9h30 à 10h30 - temps de rencontre et d'échange
MERCREDI **Séance 2** - 1 h 00 - repas et/ou change assuré par le parent et puéricultrice l'accompagnant de sa présence
JEUDI **Séance 3** - 1 h 00 – repas /change – inversion des rôles
VENDREDI **9h30 – 11 h00** - 1^{er} moment de séparation ; le parent prend le temps de déposer son enfant et de le confier à l'équipe.
LUNDI **9h30 – 12h30** (enfant seul)
MARDI **9h00 – 14h00**
MERCREDI **9h00 – 14h00**
JEUDI **9h00 – 16h00**
VENDREDI **9h00 – 16h00**

Durant les trois premières séances, nous avons besoin de la présence du parent. Notons que pour les séances 2 et 3, les débuts et fins des séances se définissent entre la puéricultrice et le parent, en fonction des rythmes de l'enfant (tout en gardant à l'esprit les contraintes organisationnelles de la crèche).

Lors de la **première séance de familiarisation (de 9 h 30 à 10 h 30)**, l'enfant est accueilli durant une heure avec ses parents. C'est l'occasion d'échanger avec une (voire deux) puéricultrice(s) concernant les habitudes et les repères de l'enfant qui ont été mis en place à la maison, et ce, à l'aide du livret « A mon rythme, à la crèche ».

Lors de la **deuxième séance (environ 1 h)**, l'équipe propose à un des deux parents d'être présent et de donner le biberon à son enfant² ; la puéricultrice prendra l'initiative de s'installer dans un axe pour que le regard de l'enfant soit dans le regard du parent ainsi que dans le sien. L'objectif étant de permettre à l'enfant de sentir et ressentir que la puéricultrice est une personne en qui il peut avoir confiance, vu la proximité avec son parent.

Lors de la **troisième séance (environ 1 h, voire plus si nécessaire)**, le parent est présent et les rôles sont progressivement inversés. Le même principe est mis en place concernant le change.

Lors de la **quatrième séance**, le parent confiera son enfant à l'équipe de 9 h 30 à 11 h 30. Il s'agira du premier moment de séparation ; le parent prendra le temps de le déposer, de changer son linge si nécessaire...

La puéricultrice qui a assuré l'accueil les jours précédents reste particulièrement attentive à l'enfant, prend le temps de l'observer et de le rassurer, de l'accompagner dans son quotidien. Les espaces temps s'élargissent progressivement pour intégrer des temps de repas et de sieste.

² Si l'enfant est allaité exclusivement au sein, une organisation spécifique doit être prévue avec sa maman.

Si tout se passe bien, l'enfant fait son entrée à la crèche dès le lundi qui suit. À contrario, si l'enfant éprouve des difficultés (et si c'est possible pour les parents), nous privilégierons une fréquentation en douceur (présences de moins de cinq heures).

Un processus de familiarisation sera également envisagé lorsque l'enfant revient d'une longue période d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur.

De même, le moment de passage vers la section suivante se prépare en douceur et en concertation avec les parents.

POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE

Nous demandons à chaque parent de nous fournir un « **album photos de famille** ». Le but est de permettre aux parents d'investir symboliquement les lieux. À disposition des enfants, cela leur permet de parler de papa, de maman qui viendront tantôt, de marraine ou de papy qui font un grand sourire sur la photo. Objet de découverte et d'apaisement, cet album photo alimente quotidiennement les échanges entre les puéricultrices et les enfants.

L'enfant vient avec son (ses) **doudou(s)** et sa **tétine** ; ceux-ci sont à sa disposition, particulièrement les doudous, que les enfants peuvent prendre ou déposer à leur guise.

Si vous le souhaitez, vous pouvez amener un cake pour fêter l'**anniversaire** de votre enfant avec ses copains et copines de crèche.

Enfin, un **cahier de vie** est réalisé pour chaque enfant où sont consignées les anecdotes, observations, moments clés, photos.

À la fin du séjour, nous veillons à préparer cette étape importante pour l'enfant en collaboration avec ses parents. Certains parents souhaitent organiser une petite fête. À cette occasion, le cahier de vie leur est remis.



LES REPAS

L'alimentation est un point essentiel sur lequel nous apportons une attention particulière. Nous essayons de respecter au maximum ce qui est fait à la maison tant que cela reste compatible avec la réalité de la collectivité.

Nous fournissons tous les repas, sauf l'alimentation lactée et en cas d'allergie(s) particulière(s) (signalée(s) par un certificat médical).

En cas d'alimentation lactée, ce sont les parents qui fournissent le lait. Le lait maternel est le bienvenu, surgelé ou frais, dans un récipient nominé et daté, tout en respectant la chaîne du froid.

La boîte de lait infantile fermée (non entamée) sera fournie par les parents. Le jour de son ouverture (opercule ouvert en crèche), la date y est indiquée et la poudre de lait est utilisée suivant le délai de péremption indiqué sur la notice (habituellement, trois semaines après ouverture). Cela permet de respecter les prescriptions de l'AFSCA.

Les dîners en crèche comprennent soit des repas cuits à l'eau et mixés, soit des repas plus élaborés et savoureux, présentés en morceaux. C'est la firme spécialisée « TCO » qui élabore des plats dans son atelier de fabrication « La cuisine des champs » situé à Fernelmont, à deux pas du siège d'IMAJE.

Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux, sans additifs ni agents conservateurs. Le transport, le stockage des repas ainsi que leur manipulation en crèche se réalisent suivant les règles et principes édictés par l'AFSCA. Les menus sont affichés aux deux entrées de la crèche.



Nous recevons du potage et des repas complets. Nous disposons de barquettes de pommes de terre (mais aussi de quinoa, de riz, de boulgour pour les plus grands), de protéines (viande ou poisson) et de légumes variés tous les jours (les classiques carottes du lundi, courgettes, haricots... en passant par les betteraves, les bettes, le fenouil...).

L'aide logistique prépare le bol de chaque enfant en fonction de la composition et de la texture (mixé+++, moulu, écrasé ou en morceaux).

Pour le goûter, nous proposons de la panade de fruits (pomme, poire, banane) ou fruits en morceaux pour les plus grands.

De l'eau, du robinet ou en bouteille selon le choix des parents, sera proposée en cours de journée et aux moments des repas.

Nous demandons que le premier repas soit pris à la maison.

À l'étage, chez les tout-petits et les «petits » moyens

Au cours de la journée, nous ne réveillons pas un enfant pour lui donner à manger à une heure précise. Chaque enfant reçoit à manger individuellement, en vis-à-vis d'une puéricultrice, dans ses bras, dans un relax ou dans une chaise haute quand il se met assis seul.

Nous intégrons une cuillère à soupe d'huile dans chaque repas (alternance entre l'huile de tournesol, d'olive et celle de colza).

Au rez-de chaussée, chez les moyens et les grands

Les aliments sont proposés séparés (légumes, féculents et viande).

Un apport de matière grasse est ajouté chaque jour (huile, beurre ou crème).

Des fruits sont proposés chaque jour en collation du matin.

Enfin, l'eau est la seule boisson donnée à la crèche afin de ne pas donner un apport de sucre supplémentaire.

Chez les moyens : Progressivement, chaque enfant trouve son propre rythme et partage son repas avec d'autres lors du dîner et du goûter. Il prend des initiatives et commence à manipuler seul sa cuillère, il est accompagné par la puéricultrice dans ses gestes. Pour les goûters : fruits en morceaux, tartines de beurre ou produits laitiers (deux fois par semaine).

Chez les grands : un rythme collectif s'élabore. Les enfants prennent ensemble une collation vers 9h, le dîner vers 11h15 et le goûter vers 15h. Les puéricultrices installent les tables et les enfants sont encouragés à s'installer autour de celles-ci.

Un self-service est organisé pour la section des grands, de cette façon les enfants sont invités à se servir eux-mêmes dans les différents plats (toujours sous le regard bienveillant d'une puéricultrice). Ce mode de fonctionnement permet l'acquisition d'une plus grande autonomie (les enfants doivent retourner s'asseoir à table avec leur assiette pleine ...). Ils sont sollicités à goûter à tout et peuvent se resservir si tel est leur désir.

À l'étage, chez les tout-petits et les «petits » moyens

Nous disposons de trois espaces dortoirs.

L'enfant fait une (ou plusieurs) sieste(s) le matin et l'après-midi toujours en fonction de son rythme. La mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, signal auquel les puéricultrices sont attentives.

De manière générale l'enfant occupe toujours le même endroit dans le dortoir.

Les parents sont invités à apporter un sac de couchage, un doudou de petite taille et/ou une tétine (le tout, nommé au nom de l'enfant).

Les chambres sont équipées de babyphones ; un passage régulier dans les chambres permet également de s'assurer que tout se passe bien.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant.

Au rez-de chaussée, chez les moyens et les grands

La sieste se déroule après le dîner, vers 12h15.

Les enfants dorment soit sur un hamac soit dans un lit à barreaux. Le choix est déterminé par l'âge (l'enfant doit avoir 18 mois pour dormir sur un hamac), par la sensibilité de chaque enfant. De manière générale, le passage sur le hamac se passe très bien : l'enfant se sent grand, il devient plus autonome.

Chez les moyens : un dortoir séparé des pièces de vie permet d'accueillir les enfants qui ont besoin de faire une sieste le matin.

Chez les grands : les hamacs sont disposés au sein de la pièce de vie juste après le dîner.

Dans les deux sections, la sieste est surveillée : une à deux puéricultrices reste(nt) dans la pièce tout au long de la sieste pour rassurer et veiller à ce que les enfants réveillés ne perturbent pas le sommeil des copains.



ACCUEILLIR VOTRE ENFANT, C'EST...

Pour nous, accueillir votre enfant, c'est lui offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil en termes de soins, de bien-être et de développement.

C'est lui offrir un environnement familial et sécurisant, notamment grâce à une présence attentive et bienveillante, des réponses ajustées, stables et répétées à ses besoins.

C'est être attentif au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun.

C'est organiser la vie à la crèche par petits groupes de même âge pour permettre aux enfants d'être plus à l'aise et partager des expériences avec d'autres ayant les mêmes aspirations.

C'est respecter les rythmes de chacun.

C'est permettre à l'enfant de s'exprimer, apprendre à se connaître, à se nommer et être libre d'interagir avec les autres enfants du groupe en respectant certaines limites par rapport au groupe (la puéricultrice explique à l'enfant ce qui se passe quand il fait mal, quand il prend un jeu à un copain, quand il mord ...). L'établissement de limites claires et adaptées permet de sécuriser l'enfant.

C'est encourager le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des enfants, en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités en extérieur et ce, en toute sécurité.

C'est encourager l'enfant à être acteur, par exemple, en mangeant seul avec la cuillère et en gérant lui-même ce qu'il mange.

C'est l'accompagner dans l'apprentissage de la propreté (quand il est prêt, selon la maturation de ses sphincters). Cet apprentissage à la propreté est initié à la maison. Nous suivrons le mouvement à la crèche en partenariat avec vous, les parents.



CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS !

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche. Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous. Et la confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents sont invités à informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, acquisition de la propreté,...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des **aspects** :

- * **médicaux** (*pas d'administration de médicament, même homéopathique, sans prescription médicale ; les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, seraient invités à le reprendre*),
- * **administratifs** (*grille de présences mensuelles à compléter et à nous rendre anticipativement pour permettre le bon fonctionnement de la crèche*),
- * **et de sécurité** (*pas de collier ni de bijou, ni pince à cheveux, nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant*).

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du **Règlement d'Ordre Intérieur** pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer, nous vous rappelons que si votre enfant ne peut pas fréquenter la collectivité en raison d'une maladie, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de **garde d'enfants malades à domicile** joignable au **081/40.91.60**.

QUESTIONS RÉGULIÈREMENT POSÉES...

Comment introduire ma demande de place en crèche ?

Une seule démarche : envoyer un mail à inscription@imaje-interco.be

En précisant vos coordonnées, la date de naissance prévue et la date d'accueil souhaitée ainsi que le nom de la (des) crèche(s) sollicitée(s), vous joignez une attestation confirmant la grossesse (trois mois révolus).

Si une place est disponible, vous recevez un **mail d'acceptation**, précisant la structure concernée, la date d'entrée, les jours réservés, les coordonnées du travailleur médico-social (TMS) ainsi que l'existence de divers documents dont les parents doivent prendre connaissance (le règlement d'ordre intérieur, la circulaire PFP et le Projet de Vie) et une liste de documents à fournir pour le rendez-vous d'inscription.

La **visite** de la structure se fait sur rendez-vous avec le travailleur médico-social.

J'ai une place !

Que dois je faire maintenant ???

Deux démarches sont à prévoir :

1. Confirmation de la naissance et avance forfaitaire

Dans le mois de l'arrivée de votre enfant, vous êtes invités à nous confirmer sa naissance. Pour ce faire, l'envoi d'un mail (au TMS) précisera le nom, prénom et date de naissance de l'enfant ainsi que le montant des revenus nets de votre ménage, de manière à permettre le calcul d'une avance forfaitaire. Une fois cette avance forfaitaire payée par vos soins, la place est bloquée définitivement.

2. Inscription

Quelques semaines avant l'entrée de l'enfant à la crèche, vous devrez prendre rendez-vous avec le TMS pour l'inscription de votre enfant à la crèche. Lors de cette rencontre, outre la part administrative (divers documents sont passés en revue et complétés), c'est l'occasion de répondre aux attentes et questions ainsi que de parcourir le « Règlement d'Ordre Intérieur » et le présent « Projet de Vie », documents structurant la relation entre les parents et la crèche.